

PV Atelier Loi Matz

L'atelier s'est déroulé en trois temps. D'abord, un rappel de ce qui s'est passé jusqu'à présent vis-à-vis de l'avant-projet de loi "sur l'accessibilité des services publics" porté par la ministre fédérale V. Matz a été fait. La même chose a été réalisée concernant le projet de décret sur la même thématique lancé au niveau de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ensuite, une discussion a eu lieu sur le lobbying qui pouvait être réalisé pour avoir de bonnes législations à ces deux niveaux de pouvoir. Enfin, les échanges ont porté sur les mobilisations à mettre en place pour exercer une pression sur les autorités qui élaborent les législations.

Informations

Ligne du temps Matz

20-9 : Dans *l'Avenir*, on apprend : « Vanessa Matz veut rendre obligatoires les alternatives non numériques aux services publics en ligne » avec un projet de loi pour "garantir une alternative non numérique pour chaque démarche fédérale". Les alternatives/une alternative, ce n'est pas clair.

17-10 : Passage de l'avant-projet de loi en première lecture au gouvernement.

20-10 : Rencontre du cabinet Matz pour lui dire qu'on veut au minimum 3 moyens hors-ligne pour accéder aux services publics fédéraux (comme en Régions bruxelloise et wallonne) et aux entreprises publiques autonomes. Son cabinet confirme que le texte prévoit au minimum 1 canal hors-ligne.

28-1 : Publication d'une lettre ouverte qui dit : "nous voulons guichet, téléphone et courrier comme canaux d'accès non numériques, comme garantie minimale d'accessibilité, pas un seul canal au minimum". Un "et" pas un "ou". 429 organisations (associations et syndicats à Bxl, en Flandre, en Wallonie, au fédéral) signent la lettre ouverte.

6-3 : Rencontre avec le cabinet Matz (avec Unia et BPA) qui accepte de défendre les 3 garanties dans l'avant-projet qui doit passer en deuxième lecture.

Il y a eu des contacts avec le cabinet Vandembroecke (Vooruit), des contacts sont prévus avec les cabinets Crucke (ENG) et Simonet (MR). On va également essayer d'entrer en contact avec la NVA.

A suivre : passage en deuxième lecture au gouvernement (très prochainement) et volonté que ce soit voté avant 21 juillet.

Ligne du temps Galant

En novembre 2024, dans la foulée de l'adoption du décret « Wallonie Numérique » par le parlement de Wallonie, le cabinet de Jacqueline Galant nous informe qu'un décret comparable va être proposé pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En septembre 2025, nous apprenons que le projet ne prévoit qu'une alternative (guichet / tél ou

Poste) au choix de l'administration ou de l'organisme (sports, culture, enseignement) concerné. Justification : la FWB n'a pas beaucoup de liens directs avec les citoyens et ne pourrait obliger la multitude de points d'accès à s'aligner au standard des 3 alternatives.

Fin décembre 2025, le Cabinet Galant nous appelle : ils ont changé d'avis et va ajuster les obligations décrétales en s'efforçant d'obtenir les 3 canaux partout. Pour ce faire, il propose une concertation associant la société civile, les cabinets ministériels et les administrations.

3 avril : première rencontre de concertation prévue. C'est un enjeu important, notamment en raison de la compétence liée à l'enseignement.

Quel lobbying ?

Ça fonctionne

Lettre ouverte et 429 signatures = la Ministre a bougé. C'est la preuve que notre action fonctionne. Ce n'est pas pour autant que tout est réglé puisque les trois accès physiques, s'ils sont effectivement défendus par V. Matz (ce qui reste à prouver), doivent être acceptés par les autres membres de la majorité fédérale. Il faut donc continuer à les interpeller.

La Flandre

Quel lobbying auprès des politiciens flamands ? Avec les associations qui luttent contre la pauvreté (BPA, BAPN), on peut interpeller Vooruit (qui semble ouvert), le CD&V, la NVA. Des associations francophones peuvent interpeller leurs homologues flamands pour qu'ils fassent du lobbying. Avec le MOC, on peut aller vers Beweging.net La Cawab peut aller vers Inter. Il y a aussi les Conseils consultatifs personnes porteuses de handicap. Contact avec Grip.

Qui interpeller ?

Faut-il parler à tous les partis, comme la NVA, par exemple ? Une partie de personnes présentes dans l'atelier n'y est pas favorable (ils sont de toute façon contre nous, se dit-on) mais on se dit que c'est quand même utile car :

- Au moins, la NVA ne pourra pas utiliser l'argument qu'on ne va pas la rencontrer
- Ça les oblige à rendre publique leur position

Lobbying et pression

L'enjeu n'est pas avant tout de convaincre les politiciens. Si on peut les sensibiliser certes mais en général, ils savent de quoi il en retourne mais ils font le choix de ne pas mettre l'accès hors-ligne comme priorité. Donc, on les informe de notre position, on fait pression sur eux en mobilisant leurs électeurs et on rend compte de leur position publiquement.

Remarque : on doit être en contact avec les syndicats car nous ne sommes pas contre les agents des services publics inaccessibles. Au contraire, nous voulons qu'ils travaillent dans de bonnes conditions.

Quelles mobilisations ?

La mobilisation de la population est donc la base qui nous permet de faire notre lobbying. C'est surtout cela qui fera changer d'avis les politiciens, pas les "bons" arguments.

Il faut venir massivement à l'action du 23/4 à Ixelles. Et on pourrait dupliquer en Flandre et en Wallonie le rassemblement du 4/6 à Bruxelles, avec un communiqué de presse commun. BAPN va voir avec son réseau flamand si ça peut se faire en Flandre.

Idées d'actions en Wallonie le 4/6 et à d'autres moments :

- Pour être au contact des gens et éviter l'entre-soi, aller dans l'espace public et discuter avec les gens. Contacter l'ensemble des acteurs wallons (EPN, Eneo, réseau wallon de lutte contre la pauvreté...) pour organiser à Namur devant la gare une action pour être proches des citoyens, citoyennes, pour récolter des témoignages, des signatures et envoyer aux politiques : "voilà ce que vos choix politiques créent". Les Equipes Populaires vont voir si on peut mettre cette action en place.
- Problème de la mobilité en Wallonie. Organisation d'une petite action autour de la passerelle à la gare de Mariembourg a été médiatisée et a permis de transmettre un message sur l'accessibilité. Il faut partir de petits exemples qui touchent les citoyens pour démontrer de grands problèmes. Il faut se mobiliser pour avoir des vrais guichets dans les gares et on ne peut plus payer dans le train.
- Aller à la mutuelle, les bureaux ne sont plus accessibles tous les jours de la semaine, d'autres personnes qui sont confrontées à des guichets fermés ou inaccessibles, on peut leur donner un tract, placarder « L'Humain d'abord »
- Aller coller des tracts et sensibiliser dans des lieux largement fréquentés.

Remarques :

- On pourrait contacter l'UCM car les MR et Les Engagés ont pour électorat les petits indépendants. L'Union des Villes et des Communes. Les Etudiants qui n'ont pas toujours conscience de ces problèmes, via la FEF.
- Il y a beaucoup plus de raisons de se mobiliser qu'avant mais souvent les gens ont plus de mal à se mobiliser tellement ils se sentent attaqués et impuissants, sidérés.
- Il faut un "kit" de mobilisation : avec un tract qui explique la campagne, les autocollants, affiches, vidéos. A part le FB, il faut d'autres réseaux sociaux.